

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil municipal de Trécesson, tenue à la salle des délibérations du conseil ce 15 mars 2022 à 20 h.

**SONT PRÉSENTS :**

- M. Ghislain Nadeau, maire;
- M. André Masson, conseiller;
- Mme Nadia Caron, conseillère ;
- Mme Nathalie Dion, conseillère;
- M. Martin Veilleux, conseiller;
- M. Rémi Roy, conseiller ;
- M. Stéphan Roy, conseiller.

**CITOYENS PRÉSENTS :** M. Noel Jacob, Mme Lyne Aubé,  
Mme Denyse Hébert, M. Claude Ferland

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

- Mme Manon Lampron, directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

-----  
Certificat de signification

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis de convocation dans les délais en laissant une copie à tous.

-----  
Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance ouverte.

**RÉSOLUTION 2022-03-21**  
Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux

APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal de Trécesson, tenue à la salle des délibérations du conseil ce 15 mars 2022 à 20h, soit adopté tel que proposé.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

**RÉSOLUTION 2022-03-22**  
Adoption du budget 2022.

-----  
ATTENDU les dispositions contenues aux articles 954, et suivants du Code municipal ;

ATTENDU QUE le conseil de la Corporation Municipale du Canton de Trécesson prévoit des dépenses équivalentes aux revenus, le tout réparti comme suit ;

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES –ACTIVITÉS FINANCIÈRES**

Exercice se terminant le 31 décembre 2022

**REVENUS**

**2022**

Taxes	1 420 133 \$
Compensation tenant lieu de taxes	55 483 \$

Transferts	286 321 \$
Services rendus	19 590 \$
Imposition de droits	206 345 \$
Amendes et pénalités	3 000 \$
Autres revenus d'intérêts	10 000 \$
Autres revenus	5 000 \$
affectation surplus	21 236 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 027 108 \$</b>

## DÉPENSES 2022

Conseil municipal	57 544 \$
Administration générale	460 355 \$
Sécurité publique	202 764 \$
Transport/voirie	604 160 \$
Hygiène du milieu	329 327 \$
Aménagement et urbanisme	88 082 \$
Développement, loisirs et culture	133 530 \$
Gestion du territoire/gravières	151 346 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 027 108 \$</b>

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Masson

APPUYÉ par le conseiller Stéphan Roy

QUE le budget de l'année financière 2022, soit accepté tel que présenté ci-haut.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

**RÉSOLUTION 2022-03-023**

Adoption du Programme triennal des immobilisations.

<u>PROJET</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>
Égouts et aqueduc (secteur La Ferme)		2 000 000 \$	
Construction de la salle communautaire		500 000 \$	
Aménagement de l'Arboretum	100 000 \$		
Réfection des chemins		2 000 000 \$	
Rénovation extérieure du garage municipal	45 000 \$		
Système de traitement des boues septiques		1 000 000 \$	
Garderie			1 000 000 \$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Masson

APPUYÉ par le conseiller Stéphan Roy

QUE le programme triennal des immobilisations 2022-2023-2024 soit accepté tel que présenté ci-haut.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Période de questions  
réservée au public.

Des questions sont posées concernant le budget et le Programme triennal des immobilisations.

**RÉSOLUTION 2022-03-024**

Levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dion,

APPUYÉ par le conseiller Stéphan Roy,

QUE la séance soit levée.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

Et la séance est levée à 20h05.

---

**GHISLAIN NADEAU, maire**

---

**MANON LAMPRON, directrice générale et  
greffière-trésorière par intérim**